

## RAPPORT D'ACTIVITES 2008 présenté par le Comité à l'Assemblée générale du 3 juin 2009

### COMITÉ

#### Composition:

La composition de Comité de l'ASTM est **restée stable en 2008**. Nous avons continué à rechercher de nouveaux membres et en particulier un trésorier mais, malgré quelques contacts prometteurs, ces recherches sont restées sans succès. Nous avons bon espoir que l'organisation du camp-chantier avec les routiers de l'Association du Scoutisme Genevois (ASG) ait pour impact de motiver certains d'entre eux à s'engager plus avant dans l'ASTM.

#### Réunion:

En 2008, le Comité s'est **réuni 9 fois** (en janvier, février, avril, 2x en mai, en septembre, octobre, novembre et en décembre). Lors de ces réunions, le Comité a exercé ses responsabilités statutaires en supervisant les activités du Secrétaire général, en contrôlant régulièrement l'état des comptes, en assurant le suivi des projets, mandats et autres activités en cours et en définissant les orientations et les priorités pour de futures activités.

#### Organisation du travail:

Une **réunion de préparation** entre Jocelyne Gendrin-Guinebault, la Présidente, et Jean-Luc Bertrand, le Secrétaire général, s'est tenue systématiquement avant chaque réunion de Comité.

Le **compte rendu** est rédigé, après chaque réunion, dans les meilleurs délais par Nicolas Servas, le Secrétaire. Il est complété par le Secrétaire général et validé par la Présidente.

Jocelyne et Jean-Luc ont également tenu des réunions régulières pour assurer le **suivi des projets**. Mateo Jover, membre du Comité, s'est joint à eux à plusieurs reprises.

Mark Clayton et Jean-Luc ont tenu de nombreuses séances de travail pour finaliser les **outils de communication** de l'ASTM (ASTM INFO, dépliant, exposition, Site Web) Mateo a assuré systématiquement la vérification des textes.

Etienne Jacquemet, membre du Comité, représentant de l'Association du Scoutisme Genevois (ASG), et Jean-Luc se sont rencontrés régulièrement pour assurer le **suivi du camp-chantier au Sénégal**.

### LE SECRETARIAT

L'Assemblée générale (AG) de juin 2008, avait accepté **l'offre du Secrétaire général de renoncer au paiement de ses arriérés de salaire pour 2005 et 2006**. La validité de cette démarche ayant été mise en doute par la Coordinatrice de l'ASG, le Comité a consulté plusieurs personnes dont Maître Jean-Louis Collard, avocat conseil de l'ASG. Celui-ci nous a confirmé qu'un **tel renoncement n'était légalement pas valable**. Même si d'autres avis n'alliaient pas dans ce sens, le Comité a décidé de suivre cet avis et de considérer que **les arriérés de salaires 2005 et 2006 devront être payés** au Secrétaire Général au fur et à mesure des possibilités financières de l'ASTM.

Par contre, au regard de la situation financière de l'Association et de ses problèmes de

trésorerie récurant, le Comité a dû constater que l'Association n'était plus en mesure d'assurer le salaire et les charges sociales du Secrétaire Général et en a conclu qu'il devait prendre la décision de **licencier le Secrétaire Général** de l'ASTM avec effet au 30 novembre 2008. Les membres du Comité ont souligné qu'ils étaient désolés de devoir prendre cette décision et que ni la qualité de l'engagement, ni la compétence du Secrétaire général n'était mis en cause. Jean-Luc a accepté de continuer à assumer les responsabilités de **Secrétaire général à titre bénévole**. Le Comité s'est engagé à **ré-engager Jean-Luc dès que la situation financière le permettrait**.

## PROJETS

### **Dynamique de paix en Casamance, Sénégal.**

En 2007, la mise en oeuvre du projet de «*Contribution du Scoutisme à la Dynamique de Paix en Casamance, Sénégal*» financé par l'Etat de Genève via la Fédération genevoise de coopération (FGC) s'est terminée et les rapports finaux rendus et approuvés par la FGC.

Depuis lors l'ASTM a soutenu notre partenaire local, les Scouts de Casamance, dans le **développement d'une seconde phase de ce projet**. De nombreux courriels ont été échangés. A l'occasion de l'une de ses missions professionnelles au Sénégal, notre Présidente a rencontré à Dakar, Henri Ndeky, Commissaire régional des Scouts de Casamance, et Serge Badji Commissaire national au développement des Scouts du Sénégal et Ananie Bizimana, notre expert. Malgré ces différents contacts, les informations nécessaires à la rédaction finale d'un dossier FGC n'ont pas pu être rassemblées. Il est en particulier difficile pour notre partenaire de dépasser le niveau des activités pour les mettre en rapport avec les objectifs généraux et spécifiques du projet. Il est apparu qu'une mission sur place était incontournable. Mais nos moyens financiers n'ont pas permis de programmer cette mission en 2008.

*Notre Secrétaire général a finalement réalisé cette mission en avril 2009 en profitant de sa visite sur place pour d'autres projets.*

### **Autonomisation des jeunes filles de Pikine, Sénégal.**

Fin 2007, le financement du projet d'Autonomisation des jeunes filles de Pikine, Dakar, Sénégal, avait été accepté par la Fédération genevoise de coopération (FGC). Ce projet vise à contribuer à l'autonomisation socio-économique des jeunes filles de Pikine en contribuant à leur insertion professionnelle. Il inclut plusieurs volets : le renforcement des capacités des jeunes filles, (alphabétisation, formation professionnelle, stage dans des ateliers...), insertion professionnelle via des micro-crédits pour le lancement de micro-entreprises mais également une action sur l'environnement social des jeunes filles. L'approche genre est incluse dans tous les aspects de ce projet. **Un contrat de partenariat** a été signé entre l'ASTM et l'Action Jeunesse et Environnement (AJE) sur les modalités de coopération entre nos deux associations dans la mise en oeuvre de ce projet. **Un premier montant** correspondant au financement des 6 premiers mois du projet leur **a été versé en février. L'AJE a commencé immédiatement à mettre en oeuvre ce projet**. Lors de ses voyages professionnels au Sénégal en janvier, mai, juillet, décembre, la Présidente a pu rencontrer à plusieurs reprises l'équipe de direction de l'AJE afin d'**assurer le suivi** de la mise en oeuvre du projet.

**Un premier rapport narratif et financier intermédiaire** devait être transmis à la FGC en octobre. Les premières versions transmises par l'AJE ne répondaient pas aux exigences de la FGC. Un travail complémentaire avec notre partenaire a donc été nécessaire afin de reformuler ces rapports. Ceci a fait l'objet d'une journée de travail mené par Jocelyne à l'occasion de sa mission de décembre.

*Ce rapport a été finalement transmis à la FGC début 2009.*

### **Projet dans la région des Grands-Lacs, Afrique de l'Est**

L'ASTM a décidé de reprendre contact avec les associations scoutistes et guides de la Région des Grands-Lacs (Rwanda, Burundi, Nord et Sud-Kivu de la République Démocratique du Congo) pour identifier un certain nombre de projets qui pourraient être soutenus par notre Association.

Le contact a été établi avec Gilbert Musumba, Secrétaire général de la Concertation des Scouts et Guides des Grands-Lacs (CSGGL). Plusieurs propositions ont émergé : d'abord **un petit projet d'urgence financé sur les fonds propres**; ensuite, un projet plus important du type de celui que nous avons introduit auprès de Pro Victimis en 2005, enfin un projet à plus long terme dans la cadre du Programme d'éducation à la paix «*Amahoro-Amani*».

En décembre, l'ASTM a soutenu un premier projet d'aide d'urgence au Nord-Kivu pour un montant de 4959,- CHF.

### **Camp chantier au Sénégal**

Lors de l'Assemblée des délégués de l'ASG, l'ASTM a adressé une proposition aux chefs et routiers genevois, celle d'organiser un camp-chantier au Sénégal. Une douzaine de personnes ont manifesté, à cette occasion, leur intérêt pour un tel projet. Il s'agirait d'un camp de **3 semaines vécues avec des éclaireuses et éclaireurs du Sénégal**: 2 semaines de camp fixe, permettant de découvrir une communauté locale et de contribuer à la réalisation d'un de ses projets de développement, et une semaine de camp itinérant, permettant de découvrir d'autres projets et de rencontrer d'autres partenaires, ailleurs dans le pays. Ce camp s'articule autour de quatre idées clefs: **vivre, découvrir, comprendre et agir**.

Etienne a pris la responsabilité de ce projet avec l'appui de Jean-Luc, qui a une longue expérience dans l'organisation de ce genre de camp. 3 réunions d'information et de préparation se sont tenues avec les chefs et routiers intéressés.

*Ce seront finalement 8 personnes encadrées par Etienne qui participeront à ce camp en juillet 2009.*

## COMMUNICATION

En 2008, le Comité a continué à renforcer la politique de communication:

**Le dépliant** que nous avons commencé à rédiger fin 2007, a été publié et diffusé pour la première fois à l'occasion du Carrefour de la Solidarité de la FGC en janvier 2008 et a servi depuis à plusieurs occasions pour faire mieux connaître l'ASTM;

**L'exposition** que nous avons également commencé à préparer en 2007 a été finalisée et utilisée pour la première fois à l'occasion du Carrefour de la Solidarité. Elle a depuis été utilisée à d'autres occasions, en particulier lors de l'Assemblée des délégués de l'ASG;

Un deuxième numéro de **l'ASTM INFO** a été publié en novembre; sa mise en page a été améliorée (dynamisme, texte court, plus de photos, ...) et nous avons trouvé un partenaire qui nous offre gratuitement son impression sur un papier de meilleure qualité. *Un troisième numéro a été publié en janvier 2009;*

Nous avons continué à préparer le **Site Internet** <[www.astm.ch](http://www.astm.ch)>.

*Celui-ci est en ligne depuis, fin janvier 2009.*

Un merci particulier à Mark Clayton.

## RELATION AVEC NOS PARTENAIRES

2008 a été l'année du renforcement du partenariat avec l'Association du Scoutisme Genevois (ASG) et avec la Fédération Genevoise de Coopération (FGC) mais également celle du retrait du Mouvement Scout de Suisse (MSdS).

### ASG

Suite à la confirmation, fin 2007, de la volonté de coopération de l'ASG avec l'ASTM, 2008 a été l'occasion de renforcer ce partenariat.

Etienne Jacquemet, représentant officiel de l'ASG, a participé régulièrement aux **réunions du Comité**, Heide Renner, coordinatrice de l'ASG a participé activement à l'**AG**, des **contacts informels** réguliers se sont établis entre les responsables de l'ASTM et de l'ASG, toutes les réunions de l'ASTM se sont tenues au Centre Scout et l'ASTM a toujours pu compter sur le **soutien du Secrétariat de l'ASG**.

Un merci particulier à Heide et Loriane Michel et à Eva Waltermann et Matteo Mota, les chefs cantonaux.

L'ASTM a participé à la première **Foire aux infos** lors de l'Assemblée des délégués de l'ASG.

Un **projet de camp-chantier au Sénégal** a été soutenu par le secrétariat de l'ASG et promu dans l'Info ASG et sur le site <[www.les-scouts.ch](http://www.les-scouts.ch)>.

*Ce seront finalement 8 routiers qui participeront à ce camp.*

### MSdS

En 2007, le MSdS avait confirmé sa volonté de continuer sa coopération avec l'ASTM. En février 2008 le MSdS a nommé Stefan Scheurer comme représentant du MSdS au sein du Comité de l'ASTM. Stefan a participé aux réunions du Comité d'avril et de mai. Il s'est avéré que nous ne pouvions pas répondre aux demandes de financement des projets que MSdS nous a soumis mais qui n'entraient pas dans les critères de financement de la FGC et que le MSdS ne souhaitait pas soutenir des projets de Genève n'entrant pas dans leurs priorités. **Le MSdS nous a informé en octobre qu'il souhaitait se retirer de l'ASTM.**

### FGC

En 2007, nous avons retrouvé notre entière crédibilité vis-à-vis de la FGC, en menant à bien le projet de **Dynamique de paix en Casamance** au point que le projet, bien plus

ambitieux d'*Autonomisation des jeunes filles de Pikine, Dakar*, avait été accepté par la FGC.

En 2008, l'ASTM a continué à **consolider sa relation de travail avec la FGC** en particulier dans le suivi de la mise en oeuvre du projet de Pikine. Nous avons pu ainsi mieux découvrir les modalités de versements de la contribution de la FGC et mieux comprendre les exigences en matière de rapports. Nous avons également appris à mieux gérer notre rôle d'intermédiaire entre la FGC et notre partenaire local.

De plus, l'ASTM a participé de manière active au **Carrefour de la solidarité** (stand, tables rondes) et à son suivi (Forum).

Nous avons également participé régulièrement aux **réunions statutaires** de la FGC où plusieurs points importants ont été débattus cette année. (la création d'un poste de Secrétaire général, des modifications dans les pourcentage de frais de gestion pour la FGC et ses associations membres, ...)

## **FINANCES**

En l'absence d'un trésorier, Jean-Luc a continué à assurer la **gestion quotidienne de la trésorerie** sous la supervision de Jocelyne. Le Comité a vérifié cette gestion à chacune de ses séances. Pierre Ghirardi, vérificateur des comptes, a conseillé et soutenu Jean-Luc pour l'établissement des Comptes et bilan 2008.

Le *capital propre* de l'ASTM **s'est réduit**. La **perte de l'exercice 2008 s'est accrue par rapport à 2007** de manière significative, principalement du fait de la décision prise en fin d'année de **rembourser les arriérés de salaire 2005-2006 du Secrétaire général**.

Comme, l'indiquent les prévisions budgétaire 2009, en raison, d'une part, du licenciement du Secrétaire général, et, d'autre part, des recettes prévues pour cette année (frais de gestion du projet Pikine et du camp-chantier-Sénégal), **l'entièreté de ces déficits devraient être comblés et l'Association revenir ainsi dans les chiffres noirs avant la fin de l'exercice 2009**.

## **EN CONCLUSION**

2008, aura été une année d'intenses activités pour l'ASTM tant dans le suivi des projets en cours que dans la préparation de nouveaux.

Ses efforts pour renforcer sa communication aura été couronnée de succès.

Elle aura renforcer son partenariat avec l'ASG en particulier au travers du projet de camp-chantier.

*En 2009, l'ASTM poursuivra ses activités avec le même enthousiasme mais elle prendra également le temps de faire le point en élaborant sa Stratégie générale.*

**Le Comité souhaite remercier tous ceux et celles qui ont contribué au travail de l'ASTM durant cette année : son Secrétaire général qui s'est investi au delà de son simple mandat de salarié et tous les bénévoles qui ont participé à la réalisation de ses projets.**